



Développement Communautaire et Gouvernance Locale

FICHE TECHNIQUE PROGRAMME FTP/DC/GL 02

PROGRAMME PRIORITAIRE PP.DC/GL.02
**ACCES AUX BESOINS DOMESTIQUES
 ET AUX SERVICES SOCIO-ECONOMIQUES DE BASE**

| FTP.DC/GL 02 PROGRAMME PRIORITAIRE | ACCES AUX BESOINS DOMESTIQUES ET AUX SERVICES SOCIO-ECONOMIQUES DE BASE | Ref.PP.DC/GL.02 |
|--|--|--|
| Sous Programme | ENERGIE | PP.DC/GL.02.EN |
| | Activités phares | Résultats / Indicateurs |
| COMPOSANTE "ENERGIE" | <ul style="list-style-type: none"> • réduire la dépendance vis-à-vis de l'énergie de biomasse pour conserver l'équilibre prélèvement/ conservation par la promotion des énergies renouvelables solaires et éoliennes, • promouvoir les meilleures techniques d'économie d'énergie ; • assurer la disponibilité des énergies propres aux populations pour leurs besoins domestiques (éclairage, transformation et conservation des produits agricoles et cuisson (biogaz, biochar, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> (i) l'autosuffisance énergétique des populations, (ii) la forte réduction des prélèvements en bois de chauffe et de la déforestation, <i>(i) l'autosuffisance énergétique est atteinte avec une orientation de la demande vers l'énergie solaire et éolienne,</i> <i>(ii) la mise en place d'un programme régionale ou sous régionale de fourniture de services énergétiques durables aux populations riveraines de la Grande Muraille Verte grâce à certaines technologies vertes (solaire photovoltaïque, biogaz, biochar, biofuels,</i> |
| FTP.DC/GL 02 PROGRAMME PRIORITAIRE | ACCES AUX BESOINS DOMESTIQUES ET AUX SERVICES SOCIO-ECONOMIQUES DE BASE | Ref.PP.DC/GL.02 |
| Sous Programme | ENERGIE | PP.DC/GL.02.EN |
| | Activités phares | Résultats / Indicateurs |
| COMPOSANTE "EAU" | <ul style="list-style-type: none"> • Réhabiliter les points d'eau (marres, marigots, lacs, puits etc.) et renforcer les ouvrages hydrauliques existants et assurer un système performant de maintenance et de gestion, • mettre en place des bassins de rétention, mini-barrages, diguettes etc..., • renforcer les capacités d'organisation et de gestion des associations d'usagers des ouvrages de prise d'eau (AUOPE), • protéger les ressources en eau partagées | <ul style="list-style-type: none"> (i) amélioration de la disponibilité et de l'accès à l'eau pour les besoins domestiques et les activités socio-économiques, (ii) actualisation de l'inventaire, du renforcement de la protection des ressources en eau <i>(i) des activités concrètes à impacts socio-économiques sont menées (petites irrigations, pisciculture, maraichage etc...),</i> <i>(ii) au moins plus de 75 % des bas fonds sont réhabilités et aménagés,</i> <i>(iii) un (01) ouvrage de prise d'eau potable est implanté dans chaque village de plus de 100 habitants,</i> <i>(iv) la gestion intégrée des ressources en eau au niveau local et interétatique est améliorée,</i> <i>(v) la gestion et la maintenance des ouvrages hydrauliques par les populations sont effectives,</i> <i>(vi) les activités de production et de conservation de la ressource sont bien conciliées</i> |



Développement Communautaire et Gouvernance Locale

| FTP.DC/GL 02 PROGRAMME PRIORITAIRE | | ACCES AUX BESOINS DOMESTIQUES ET AUX SERVICES SOCIO-ECONOMIQUES DE BASE | | Ref.PP/DC/GL/02 |
|--|---|---|--|-----------------|
| Sous Programme | EDUCATION | | DC/GL.02 Edu | |
| | Activités phares | | Résultats / Indicateurs | |
| COMPOSANTE "EDUCATION" | <ul style="list-style-type: none"> • augmenter le maillage des structures scolaires à raison d'au moins une (1) dans chaque UCIDD, • mener une campagne de communication et de plaidoyer pour l'accès et le maintien à l'école et en particulier pour les filles, • adapter dans les zones de transhumance, les implantations selon les zones névralgiques et établir le cycle scolaire avec les réalités de la transhumance tout en menant une campagne pour une meilleure sédentarisation, • développer des programmes d'alphabétisation et d'éducation environnementale. | | <p>les taux de scolarisation, d'alphabétisation et le maintien des filles sont plus importants</p> <p><i>la carte scolaire est fortement élargie et proche de la norme universelle</i></p> | |

| FTP.DC/GL 02 PROGRAMME PRIORITAIRE | | ACCES AUX BESOINS DOMESTIQUES ET AUX SERVICES SOCIO-ECONOMIQUES DE BASE | | Ref.PP/DC/GL/02 |
|--|---|---|--|-----------------|
| Sous Programme | SANTE | | DC/GL.02 SAN | |
| | Activités phares | | Résultats / Indicateurs | |
| COMPOSANTE "EAU" | <ul style="list-style-type: none"> • installer et faire fonctionner des cases de santé avec comité de gestion dans les UCIDD, • faciliter l'accès aux médicaments par la création de dépôts pharmaceutiques, • mener des campagnes de proximité d'informations sur les programmes de vaccinations, les MST, le VIH Sida et la santé maternelle et infantile, • insérer dans les programmes scolaires 'l'éducation à la santé et à l'hygiène publique' | | <p>Un taux de couverture sanitaire acceptable et une bonne sensibilisation des populations aux problèmes de santé maternelle et infantile</p> <p><i>Le taux de couverture sanitaire est plus élevé que la moyenne nationale.</i></p> | |